

recherche et enseignement supérieur

Mardi 4 mars 2008

9 h 30 réunion des directeurs d'unité au Collège de France

amphithéâtre Marguerite de Navarre

12 h rassemblement des personnels devant le Ministère

angle rue Clovis rue Descartes

Les organisations syndicales et associations de la recherche et de l'enseignement supérieur [FSU (SNCS, SNESUP, SNASUB, SNETAP, SNEP), CGT (SNTRS, FERC-SUP), UNSA (Sup'Recherche, SNPTES et A&), CFTC-INRA, SOLIDAIRES (Sud-Recherche-EPST, Sud-Education), SLR, SLU, UNEF] appellent¹ à un rassemblement des personnels et des étudiants devant le ministère pour stopper la politique du gouvernement qui casse les organismes de recherche, crée des universités concurrentielles et développe encore plus les emplois précaires dans les laboratoires et les établissements. Le SNCS appelle les directeurs d'unité à participer à la réunion qui est organisée au Collège de France ce même jour.

Bureau national du SNCS-FSU

L'objectif du gouvernement est de développer les emplois contractuels au détriment des emplois statutaires de titulaires de la fonction publique. Cela entraîne un énorme accroissement de la précarité. Ainsi, il y a, aujourd'hui, près de 32 000 équivalents ETPT (emploi temps plein travaillé) au CNRS dont 18 % sont des emplois contractuels. Comme les temps partiels sont plus développés chez ces derniers que chez les statutaires, plus d'un tiers des personnes physiques de l'établissement sont rémunérées sur emplois contractuels.

Pour mettre en place cette politique, le gouvernement, grâce à la LOLF (loi organique relative aux lois de finances), autorise les organismes de recherche et les établissements universitaires à engager des contractuels (CDD, CDI) sur la subvention d'État. De plus, la création de l'ANR a pour conséquence d'étendre les ressources propres des organismes et le recours incontrôlé aux CDD. La multiplication des structures *ad hoc* – comme les fondations, les RTRA (réseau thématique de recherche avancée), les PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur), etc. – favorise l'emploi précaire des jeunes chercheurs.

La volonté de sortir les UMR (unité mixte de recherche) de la gestion des organismes pour les mettre sous la coupe des universités favorisera encore plus

le développement de la précarité chez les jeunes diplômés.

Dans son scandaleux rapport, Attali, un individu qui n'a jamais eu de rapport avec la recherche ni de près ni de loin, préconise que tous les jeunes chercheurs soient sur postes précaires et, que seulement aux alentours de la quarantaine, les meilleurs d'entre eux deviennent titulaires de leur poste. Pourquoi pas plus tard !

Cette politique est confortée par la décision de Valérie Pécresse de ne pas créer de postes statutaires pendant les quatre prochaines années.

Alors que le chef de l'État déclare, cyniquement, dans son discours d'Orsay, que les rémunérations des chercheurs doivent être doublées voire triplées, son gouvernement organise tout pour « smicarisier » l'ensemble des jeunes scientifiques et universitaires.

Nous n'en demandons pas tant, Monsieur le Président. Nous voulons que tout jeune diplômé à bac+8 ait un poste permanent et que les salaires de début de carrière soient relevés d'environ 40 %. Mais pour tous et définitivement. Pas pour une poignée de privilégiés choisis dans des conditions déplorables à qui on propose de doubler leur salaire quelques années. Et après. On les jette. Non au chercheur Kleenex.

¹ www.snscs.fr/article.php3?id_article=1133